



Bourses nationales 2019/20 - Campagne vérification des ressources

dimanche 8 septembre 2019, par [M. Loisy, webmestre](#)

Sont concernés ,les élèves :

- Admis à redoubler
- Issus d'une classe du 1er cycle en lycée et admis dans le second cycle
- Changeant d'orientation
- Préparant une mention complémentaire au diplôme déjà obtenu
- Titulaire d'un baccalauréat et préparant un autre baccalauréat en un an
- Sollicitant un rétablissement de bourse, uniquement pour les élèves boursiers en 2018-2019 dont la bourse a été supprimée au cours de l'année scolaire 2018-2019
- A la demande de la famille, lorsque la situation familiale a évolué favorablement ou défavorablement de façon durable entre l'année des revenus pris en considération initialement et l'année 2017
- A la demande de la famille, dans le cadre d'une modification de résidence exclusive de l'enfant par décision de justice

RAPPEL :

Les élèves boursiers nationaux de lycée admis au niveau supérieur n'ont pas à présenter de nouveaux dossiers, la reconduction est automatique.

LES IMPRIMES SONT A RETIRER DES LA RENTREE AU SECRETARIAT ELEVES LES LUNDIS et MARDIS UNIQUEMENT. (Toute la journée)

POUR LES ELEVES REDOUBLANTS, L'IMPRIME SERA DONNE PAR L'INTERMEDIAIRE DU PROFESSEUR PRINCIPAL .

LA DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS EST FIXEE AU 14 OCTOBRE 2019 AU SECRETARIAT ELEVES.

LES JOURS DE RECEPTION DES DOSSIERS SONT LES LUNDIS, MARDIS (toute la journée) AU SECRETARIAT ELEVES LGT UNIQUEMENT.

LES DEMANDES TRANSMISES HORS DELAI NE SERONT PAS INSTRUITES ET LA BOURSE NE SERA PAS RECONDUITE.

POUR TOUTE DEMANDE,CONTACTER LE SECRETARIAT ELEVES, LGT FOURCADE